

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 FÉVRIER 2019

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT
- Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud de LAFFON

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) approuve l'application de la revalorisation du barème des indemnités de fonction du Maire et de ses Adjointes au 1^{er} janvier 2019 ;
- 2) accepte de renouveler les baux communaux arrivés à échéance au 31 décembre 2018 ;
- 3) valide la modification du contrat d'une enseignante de musique (clarinette) pour une élève supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- 4) approuve le recrutement ponctuel, du 18 au 25 février 2019, de la remplaçante à l'Agence postale communale ;
- 5) valide la vente de pins de trituration (chablis) tombés lors de la dernière tempête ;
- 6) prend connaissance de l'avancement du projet de reconstruction du local au stade de foot ;
- 7) prend connaissance de l'avancement du projet de reconstruction du local technique, notamment de la nécessité de faire un appel d'offres en raison du montant final du chantier ;
- 8) approuve le projet de bail commercial avec l'artisan qui souhaite installer son siège et son atelier dans une partie des locaux de l'ancienne école, ainsi que son souhait de louer l'appartement sis au 34 rue des Écoles ;
- 9) valide le devis d'un paysagiste de Restigné pour l'élagage des arbres autour des anciens locaux de l'école, ainsi que dans le parc Plailly ;
- 10) commence à lister les dépenses indispensables à faire figurer au Budget 2019 et décide de poursuivre sa réflexion sur l'avenir du patrimoine communal en réunissant à nouveau prochainement la Commission Bâtiments.

Fait à Gizeux, le 5 février 2019



Le Maire,

Thierry Beaupiéd
Thierry BEAUPIED